

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 52 (1916)  
**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

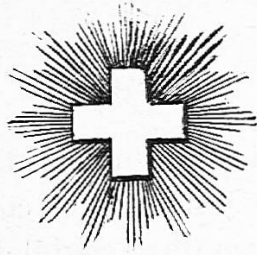
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 10



LAUSANNE

11 Mars 1916

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *Histoire et morale.* — *Revue de la Suisse allemande.* — *Souscription en faveur des orphelins serbes.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Dictées de récapitulation.* — *Orthographe.* — *Rédaction. Composition.* — *Arithmétique.* — *Bibliographie.*

---

## HISTOIRE ET MORALE

L'enseignement de l'histoire peut donner lieu — on l'a dit souvent — à d'utiles leçons de morale. Disons mieux : dans nombre de cas, ces leçons s'imposent au maître, s'il ne veut pas laisser ses jeunes auditeurs sous une impression fâcheuse, parfois même dangereuse, ou perdre une excellente occasion de leur enseigner les vertus civiques qu'ils doivent acquérir. Nous nous proposons d'indiquer ici succinctement :

a) les actes qui, dans notre histoire, doivent être plus particulièrement relevés et proposés en exemples ;

b) ceux, au contraire, qu'il faut considérer comme répréhensibles et ne pas craindre de blâmer ;

actes que nous avons groupés de façon qu'ils puissent servir de thèmes au développement de tel ou tel point de morale.

Nous n'oublierons pas, dans le choix que nous devons faire, que nos appréciations sont présentées à des enfants, c'est-à-dire à des êtres dont le jugement — quoique souvent plus sain qu'on ne pense — n'est cependant pas encore formé, et qui ont besoin d'apprendre à discerner entre le bien et le mal. Et c'est précisément et surtout pour atteindre ce dernier but que les entretiens que nous proposons — qui se font déjà sans doute dans plusieurs de nos classes — peuvent être d'une grande utilité.

Nous ne faisons qu'indiquer l'idée qui doit être mise en relief à propos de tel ou tel fait, laissant à nos collègues le soin de le faire d'une manière plus ou moins complète, et surtout toujours appropriée au développement intellectuel de leurs élèves.

I

On fera remarquer spécialement :

1° La *piété* et le *sérieux* de nos ancêtres dans :

a) les termes même de l'alliance perpétuelle conclue par les Waldstættin, le 1<sup>er</sup> août 1291;

b) le serment des hommes du Grutli, levant leurs mains au ciel et jurant, devant Dieu et les saints, « de vaincre ou de mourir pour la cause du droit et de la justice » (novembre 1307);

c) leur attitude, en face de la Divinité, avant et après les batailles qu'ils durent livrer à leurs ennemis (Morgarten, Sempach, Grandson, Morat, etc.);

d) et nombre d'autres circonstances de leur vie commune.

2° Leur *humanité* et leur *générosité* dans :

a) l'acte des Soleurois se portant au secours des soldats du duc Léopold I, pendant le siège de leur ville (1318);

b) la démarche des Unterwaldiens qui allèrent au secours des Lucernois, leurs ennemis, dont la ville venait d'être en grande partie détruite par un incendie;

c) la rencontre des Schwytzois et des Zurichois sur le lac, pendant la guerre civile qui désola la Suisse de 1437 à 1450;

d) la clémence de l'abbé d'Engelberg qui, en 1486, pardonna à J. Schaderower, le plus compromis des hommes qui s'étaient soulevés contre lui;

e) l'entente cordiale qui s'établit entre réformés et catholiques, à Cappel, en 1529, aussitôt la nouvelle de la conclusion de la paix connue;

f) la manière dont furent reçus et traités chez nous, en 1871, les soldats de l'armée de Bourbaki;

g) la fondation de la Croix-Rouge et des œuvres de ce genre, qui ont déjà rendu de si grands services dans les guerres des temps modernes.

3° Leur *patriotisme* et leur *dévouement* dans :

a) la démarche de Jean Roth, de Rumisberg, qui en 1382, ne craignit pas d'exposer sa vie en allant avertir les Soleurois du danger qu'ils couraient à l'approche des troupes du comte de Kybourg ;

b) les actes sublimes : 1° d'Arnold de Winkelried, faisant le sacrifice de sa vie pour sauver ses compagnons d'armes, à Sempach, en 1386 ; 2° de l'avoyer Wengi, de Soleure, se plaçant devant la bouche du canon pour empêcher le massacre des réformés (1533) ; 3° d'Anne de Juvalva et de ses compagnes, se jetant dans la mêlée pour forcer les catholiques et les protestants de l'Engadine de cesser le combat (vers 1720) ;

c) l'empressement des trente hommes d'Uri et de Schwytz qui se portèrent au secours des Glaronnais, à Næfels (1388) ;

d) l'abnégation avec laquelle le major Davel se sacrifia, en 1723, pour délivrer son pays de la domination bernoise ;

e) l'œuvre de Pestalozzi, qui consacra sa vie entière et ses belles facultés à l'éducation des enfants.

4° Leur *courage*, leur *intrépidité* dans toutes les batailles qu'ils livrèrent pour défendre leur indépendance et leurs foyers, même dans la plupart de celles où ils furent entraînés par de funestes alliances ou par des capitulations militaires.

On relèvera en particulier la conduite héroïque :

a) des Appenzellois dans leurs luttes contre les troupes de l'abbé de Saint-Gall et du duc d'Autriche (1403-1405) ;

b) des défenseurs de la forteresse de Greifensee (1444) ;

c) des 1200 à 1600 Confédérés se faisant presque tous tuer à Saint-Jacques, sur la Birse, en 1444 ;

d) des hommes de la garnison de Morat, résistant jusqu'à l'arrivée des Suisses à la grande armée de Charles-le-Téméraire (1476) ;

e) de Frischans Theilig, dans le mémorable combat de Giornico (1478) ;

f) de Henri Wolleb, d'Uri, au combat de Frastenz (1499) ;

g) des femmes et des filles qui combattirent dans les rangs des soldats à Neueneck, à Fraubrunnen, à Stanz (1798) ;

h) d'Aloïs Reding et de ses 4000 hommes, résistant à l'armée de Schauenbourg (1 au 4 mai 1798).



5° leur *sagesse* et leur *bon sens* dans :

a) leur refus de prendre part aux luttes entre réformés et catholiques allemands pendant la guerre de Trente ans (1618 à 1648) ;

b) les paroles de Jost Tschudi, de Glaris, qui mirent fin au scandale de la discussion qui s'était élevée dans la Diète (guerre civile entre Suisses, 1437 à 1444) ;

c) l'opinion du magistrat bernois Zerkinden, à l'occasion de la condamnation à mort du médecin espagnol Servet, à Genève (1553) ;

d) la réponse du colonel grison Stouppa au ministre de la guerre Louvois, qui lui reprochait devant Louis XIV tout l'argent donné aux Suisses par la France.

6° leur *simplicité* et même leur *dignité* dans :

a) la vie du vainqueur de Laupen, le général Rodolphe d'Erlach, qui partageait son temps entre les soins de l'économie rurale et les délassements de la chasse ;

b) la manière d'être et la réponse du baron de Hegnau au roi Albert, qui s'étonnait de voir un si grand seigneur tenir lui-même les cornes de la charrue ;

c) l'austérité de Nicolas de Flüe, le pacificateur de la diète de Stanz ;

d) la tenue du charpentier Zurcher, landammann d'Appenzell, devant le personnage important qui se permettait de lui parler sans se découvrir ; etc. (A suivre.)

#### REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Au mois de novembre 1915, la Conférence cantonale du corps enseignant du canton des *Grisons* fêtait le 25<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée en service de M. *Conrad* comme directeur de l'*Ecole normale*. Ancien élève du professeur Ziller, à Leipzig, il a toujours été un ardent défenseur du système pédagogique de Herbart-Ziller. Il est connu comme auteur des « Principes de la pédagogie et de ses sciences auxiliaires », de « Préparations pour l'enseignement de la physique » et, de concert avec M. le prof. Florin, mort il y a quelques semaines, de toute une série de livres de lecture dont la réputation a, depuis longtemps, dépassé les limites du canton auquel ils sont destinés. Sous la direction ferme et décidée du pédagogue de grande valeur qu'est M. Conrad, l'Ecole normale de Coire a pris un essor très remarquable en même temps que l'école populaire réalisait de beaux progrès.

La partie allemande du canton de *Berne* paraît avoir fait des expériences

moins heureuses avec le directeur de son *Ecole normale*, M. *Schneider*, qui, sur l'invitation de la Direction de l'instruction publique, a donné sa démission pour la fin de l'année scolaire. Sa retraite entraîne celle du maître de méthodologie. Le motif ? Il paraît s'agir uniquement de questions d'enseignement, trop délicates pour être exposées brièvement. La décision du Conseil d'Etat a été prise après l'étude du rapport présenté par une commission d'enquête nommée *ad hoc*.

Le canton d'*Argovie* a perdu, le 30 décembre, le directeur de l'*Ecole normale* de *Wettingen*, M. *Herzog*, connu aussi comme auteur de plusieurs publications très remarquées, se rapportant, pour la plupart, à des problèmes actuels. Il a introduit quelques innovations très heureuses dans l'établissement qu'il dirigeait avec grande compétence. Maintenant, on agite une fois de plus la question de savoir si l'Ecole normale restera à *Wettingen* ou sera transférée à *Aarau* ou à *Brougg*. Je ne serais pas étonné de voir maintenir le statu quo, vu la situation actuelle, qui oblige tout le monde à restreindre les dépenses.

La ville de *Berne* célèbre, le 8 décembre, un triple anniversaire de M. *Balsiger*, directeur de l'*Ecole secondaire des jeunes filles*. En effet, il y avait vingt-cinq ans qu'il dirigeait l'établissement indiqué et cinquante ans depuis son entrée dans l'enseignement public; enfin, M. *Balsiger* célèbre ce jour-là le 70<sup>me</sup> anniversaire de sa naissance. Depuis 1895, il dirige plus spécialement la section pédagogique et les classes de perfectionnement; il y a quelques années, il a été chargé du cours de méthodologie à l'Université.

Le Grand Conseil du canton de *Glaris* a décidé, à une majorité de 13 voix, d'interpréter l'article 19 de la loi scolaire de 1873 dans ce sens que, dorénavant, les institutrices seront éligibles dans les quatre classes inférieures de l'école primaire. Jusqu'ici, toutes les classes étaient dirigées exclusivement par des instituteurs.

Le Grand Conseil du canton d'*Uri* a adopté une loi sur les *pensions de retraite du corps enseignant*, qui n'entrera cependant en vigueur que lorsque la situation financière le permettra. Elle ne concerne que les membres du corps enseignant ne faisant pas partie d'une congrégation. Voici les chiffres adoptés : après 10-16 années de service, fr. 300-500 ; 16-21 années, fr. 380-600 ; 21-27 années, fr. 540-800 ; 27-30 années, fr. 620-900 ; 30-40 années, fr. 700-1000. La loi accorde en outre une augmentation de 150 fr. aux instituteurs et institutrices en fonction dans le canton depuis 25 ans.

Modifiant sa décision du mois d'octobre 1914 concernant le traitement des fonctionnaires d'Etat appelés au service actif le Grand Conseil de *Bâle-Ville* a décidé que les célibataires recevraient, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1915, le 50 % de leur traitement, au lieu de 25-30 %. Les fonctionnaires mariés reçoivent 75-90 % de leur traitement, suivant le nombre d'enfants. *Bâle-Ville* a ouvert, pendant cet hiver, 32 classes gardiennes comptant, en chiffre rond, 1000 enfants, dirigés par 67 maîtres et maîtresses. Les classes sont ouvertes tous les jours de 4-6 heures. Les premiers reçoivent une indemnité de 1 fr. par heure, tandis que les institutrices ne touchent que 80 centimes.

Dans le canton de *Zurich*, il y avait, au printemps dernier, 148 institutrices et 118 instituteurs (dont 15 maîtres secondaires) sans place. Au printemps prochain, il y aura 184 institutrices et 177 maîtres primaires ainsi que 30 maîtres

secondaires non placés. — Les autorités scolaires de *Winterthour* ont décidé qu'à partir de la nouvelle année scolaire, l'admission des élèves dans les sections parallèles d'une même classe se ferait d'après les capacités, ceci afin d'éviter de trop grandes différences entre les élèves d'une seule et même classe. Y.

## Souscription en faveur des orphelins serbes.

### *Neuvième liste.*

*Ecoles (et personnel)* : Clarens, 1<sup>e</sup> cl., fr. 10; Fontaines (Val-de-Ruz), cl. sup. fr. 4,50; Vevey, 5<sup>e</sup> a. et 8<sup>e</sup> a. fr. 30; Vevey, 5<sup>e</sup> cl. filles, fr. 8; Montmollin, fr. 11; Ursins (par M. Gaillard), fr. 20; Baulmes, 1<sup>e</sup> prim., 2<sup>e</sup> envoi, fr. 2,50; Gorgier, fr. 37,05; Suscévaz (par Mlle Ruegger), fr. 15; Collonge (Montreux), prim. sup., fr. 20; Froideville, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cl., fr. 28,70; Démoret, éc. enf., fr. 9; Prévonloup, fr. 15; Oulens sur Lucens, fr. 7; District du Val-de-Ruz, par M. Cuche, caissier de la section, fr. 168,20; District de Neuchâtel, par M. Rusillon, 2<sup>e</sup> envoi, fr. 45,50; Les Avants (M. Tschumy), fr. 5; Le Sépey, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl., fr. 31,20; Chamblon (par M. Thevenaz), fr. 9; Ormonts-Dessus, cl. prim. sup., fr. 14,25; Rueyres (Vaud), 1<sup>e</sup> cl., fr. 20; Mme Gavillet, Chardonnay-Montaubion, fr. 5; Anonyme, Vaulion, fr. 10; Mme Veuve Jenny Magnin, Corcelles sur Chavornay, fr. 2.

*Erratum* : 8<sup>e</sup> liste, Bôle, fr. 20 (au lieu de fr. 25).

*Montant rectifié de la liste précédente fr. 8255,60. — Total au 5 mars 1916, fr. 8783,50. — La souscription sera définitivement close le 15 mars.*

## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Mme Clara Barraud-Truan.** — Vendredi 18 février, alors que la neige par rafales cinglait les visages, rendant encore plus triste la cérémonie qui nous réunissait,... presque tous les instituteurs du district de Nyon se rencontraient à Vich pour rendre les derniers honneurs à Mme Barraud-Truan, épouse de M. William Barraud, instituteur en ce village et membre du Comité Romand. A l'âge de quarante-quatre ans, une maladie terrible, qui ne pardonne jamais, la ravissait à trois pauvres enfants et à un époux éploré.

Mme Barraud, élève très distinguée de l'Ecole Normale, quitta celle-ci en 1890. Jusqu'en 1904, elle fut à Aubonne, durant ces quatorze années, une institutrice aimée de ses écoliers et fort appréciée par parents et autorités.

Vu le temps par trop déplorable, c'est dans le temple de Vich, rempli par un auditoire ému, que M. Courvoisier, instituteur à Trélex, président de la section pédagogique du district de Nyon, salua avec émotion ce navrant départ :

« Au nom de la Société pédagogique vandoise, je viens adresser un dernier et suprême adieu à Mme Barraud-Truan. Bien qu'ayant quitté l'enseignement en 1904, Mme Barraud est restée un membre fidèle de notre chère S. P. V., ce dont



nous lui sommes profondément reconnaissants... Fille d'instituteur et douée de solides qualités pédagogiques, elle laissa, à Aubonne, le souvenir d'une excellente éducatrice... Pour son époux, elle fut une compagne vaillante et dévouée ; pour ses enfants, une mère bien tendrement aimée... Les collègues, qui eurent le privilège d'entrer quelquefois dans le collège de Vich, où ils furent toujours reçus avec affabilité et bienveillance, garderont d'elle un souvenir ému et reconnaissant. »

M. Courvoisier dit encore à M. Barraud les sentiments profonds et sincères de tous les collègues qui veulent, en une chaude sympathie, l'encourager dans les moments pénibles et bien douloureux qu'il traverse.

Les instituteurs du district chantent l'hymne de Grandjean : *Ne pleurez pas*. Puis le cortège s'ébranle lentement sur la route blanche !

« Au revoir, Clara Barraud ! Au revoir ! Merci de ta fidélité à notre drapeau pédagogique ! » (Communiqué.) L. G.

**\*\*\* Conférence sur l'Ecole vaudoise.** — M. E. Savary, chef de service, vient de donner au Cercle démocratique une Conférence fort intéressante sur les écoles populaires vaudoises, conférence qui a valu à son auteur de chaleureux applaudissements et de vifs remerciements.

M. S. a rappelé d'abord ce qu'était l'école publique en 1798, époque où les régents savaient à peine lire et écrire, puis il a montré la loi de 1806 fixant un traitement minimum de 120 fr. l'an. Il fit l'historique de toutes nos lois scolaires, en ayant soin de relever toutes les améliorations qu'elles ont apportées, tant dans les programmes, dans la fréquentation des classes, que dans le traitement des instituteurs.

Grâce aux subsides accordés par l'Etat, des progrès considérables ont été accomplis en matière de bâtiments scolaires et le coût de ceux qui ont été construits de 1890 à 1915, s'est élevé à 12 millions de francs, sur quoi l'Etat a versé 3 millions. En 1915, l'Etat a versé aux communes à titre de subside :

- Fr. 365 000 pour le relèvement des traitements,
- » 378 000 pour allocations pour années de service,
- » 196 000 pour bâtiments scolaires.

En terminant, M. Savary a ajouté :

« Mais tant vaut le maître, tant vaut l'école. Il y aura à l'avenir une grande tâche à accomplir et d'autant plus difficile que les innombrables vides causés par la guerre dans toutes les sphères d'activité attireront infailliblement un grand nombre de jeunes gens en dehors de l'école. Pour les retenir à leur poste, il faudra nécessairement offrir aux futurs maîtres une situation moins précaire que celle d'aujourd'hui, et ce ne sera que justice à l'égard de ceux qui collaboreront à préparer une humanité meilleure. » On ne saurait mieux dire. L. G.

**NEUCHÂTEL.** — **Caisse de Prévoyance** du Corps enseignant primaire de la Commune de Neuchâtel, fondée en 1913. Résumé des comptes de l'exercice 1915 :



*Recettes.*

<i>Allocation ordinaire</i> de la Commune (fr. 25 par membre)	fr.	2 450 —
<i>Allocation extraordinaire</i> . 2 <sup>e</sup> annuité (pour années antér. à 1913)	»	3 000 —
Versements complémentaires p <sup>r</sup> années de services à Neuchâtel	»	3 678 75
Versements complémentaires p <sup>r</sup> années de services antérieures à N.	»	1 029 75
<i>Cotisations des sociétaires</i> (fr. 25 par membre)	»	2 237 50
<i>Intérêts</i>	»	2 676 23
Amendes pour absences à l'Assemblée générale	»	12 50
	Total	<u>fr. 15 084 73</u>

*Dépenses.*

<i>Pensions</i> (cinq). La pension communale annuelle est de fr. 10 par année de services (maximum fr. 400)	fr.	1 340 —
Remboursement de cotisations aux démissionnaires	»	298 10
Frais généraux	»	204 —
Boni de l'exercice, pour balance	»	13 242 63
		<u>fr. 15 084 73</u>
<i>Valeur du Fonds capital au 31 décembre 1914</i>	fr.	53 898 34
Boni de l'exercice 1915	»	13 242 63
<i>Valeur du Fonds capital au 31 décembre 1915</i>	fr.	<u>67 140 97</u>

La Caisse de Prévoyance du Corps enseignant primaire a été fondée en 1913. Le capital initial de la caisse est formé par la fortune de l'ancienne Caisse de Prévoyance du Corps enseignant primaire (assurance maladie) qui se montait à fr. 20 236,37. Il est fort réjouissant de constater que, grâce aux sacrifices consentis par les Autorités communales et les intéressés, ce fonds s'élève déjà, 3 ans après, à la somme de fr. 67 140,97 et que de plus, le service des pensions a pu fonctionner immédiatement.

H.-L. G.

FRANCE. — **Cours d'adultes... dans la tranchée.** — On me dit que tous les camarades de l'enseignement laïque ont mérité des éloges et cela me comble de joie. Si l'instituteur prussien a fait 1870, ne pourra-t-on pas penser que, malgré quelques écarts à négliger, le maître d'école français aura un peu fait 1914-1916. Il m'arrive, le soir, de faire un véritable cours d'adultes près du feu qui nous réchauffe le long des talus. Avec de l'optimisme, des paroles de réconfort, on relève quelques énergies que les privations paraissent incliner à la défaillance.

(*Ille-et-Vilaine*, Bulletin départemental.)

BIBLIOGRAPHIE

- *Asile des Billodes, Le Locle* (U. Perrenoud, directeur). *Rapport sur l'année 1915.*
- R.-C. Ritter : *Calendrier historique*, 1<sup>er</sup> cahier. Le mois de janvier. Prix : 60 centimes. Ste-Croix, Imprimerie Geneux et Martin, 1916.

## PARTIE PRATIQUE

### GÉOGRAPHIE LOCALE (Suite).

#### Le territoire de mon village.

I. Tout autour de mon village s'étend un vaste *territoire* qui doit *nourrir* les habitants, ainsi que les animaux qui l'habitent. Ce territoire a une *surface* d'environ cinq *kilomètres carrés*. Il comprend des *champs* et des *prairies*. On peut le traverser au moyen de *chemins* et de *sentiers*. La campagne est arrosée par de jolis petits *ruisseaux*. Les *propriétés* sont divisées en *parcelles* par des *haies* et des *bornes*. Par-ci, par-là, on remarque quelques arbres fruitiers ; ils sont cependant moins nombreux que dans les vergers, autour des habitations.

II. Les prairies forment la plus grande partie du territoire. Depuis les premiers jours du printemps jusqu'aux dernières journées d'automne, elles sont couvertes tour à tour d'herbe fine, de *foin* long et parfumé ou de *regain*. A chaque saison, l'herbe est mélangée de *fleurs* nouvelles. On voit d'abord les *primevères*, les *violettes* et les *pâquerettes* ; puis, les *cardamines*, les *renoncules*, les *marguerites*, les *esparcettes* et les *trèfles*. Quelquefois les prairies sont vertes ; d'autres fois, elles sont bleues, jaunes ou roses ; mais elles sont toujours belles.

Les prairies qui avoisinent mon village nourrissent nos *troupeaux*. C'est grâce à leur herbe parfumée et savoureuse que nous avons en abondance du lait, du beurre, du fromage et de la viande.

III. Les champs sont la partie du territoire que les paysans labourent au printemps et en automne. C'est là qu'ils sèment des *céréales* ou plantent des *pommes de terre* et des *légumes*. Dès que la neige a disparu, vers la fin du mois de mars, les agriculteurs de notre village préparent la *charrue* et la *herse*. Après avoir répandu du *fumier* en abondance sur leurs pièces de terre, ils les retournent avec soin et y jettent des *grains d'avoine* et des semences diverses. Le *blé* a été semé en automne déjà, et montre en avril de jolies tiges vert tendre. Les pommes de terre sont mises également en terre au printemps. Plus tard, on sème des *carottes*, des *pois*, des *haricots* et on plante des *choux* et des *oignons*. Les abords du village présentent bientôt un aspect réjouissant. On y voit grandir les *moissons*, ainsi que les légumes les plus savoureux. Nos beaux champs, bien *fumés*, bien *labourés*, bien *hersés*, soigneusement *sarclés* à plusieurs reprises pour les débarrasser des herbes inutiles, nourriront les habitants de notre village durant une année entière.

IV. A l'ouest de notre village, au delà de la ligne du chemin de fer, se trouve une *plaine* basse, autrefois très *marécageuse* et *improductive*. Elle était recouverte de *roseaux*, de *mousses* et de plantes *aquatiques*. Grâce à des *drainages* habilement exécutés, la vaste plaine est devenue *fertile*. L'eau *croupissante*, qui la recouvrait durant une grande partie de l'année, s'écoule maintenant dans des *drains* placés dans le sol ; elle se déverse dans un cours d'eau voisin. C'est une joie pour nos yeux de voir les sombres marécages remplacés par de belles prairies, qui alternent avec des champs aux *récoltes* abondantes. Notre territoire a acquis ainsi une plus grande *valeur*. Il est superbe, bien cultivé et fertile dans

toutes ses parties. Il fait *honneur* à ceux qui le travaillent et qui l'arrosent de leurs *sueurs* et leur procure largement la nourriture *quotidienne*.

DICTÉES : I. Autour de mon village se trouve un territoire de quatre à cinq kilomètres carrés. Il se compose de prairies et de champs. Les prairies doivent nourrir nos troupeaux. Les champs procurent la nourriture quotidienne aux laboureurs et à leurs familles.

II. Au printemps, la prairie se couvre d'un gazon vert et fin, parsemé de primevères, de pâquerettes et de violettes. On coupe une partie de cette herbe tendre en mai déjà, pour la donner au bétail. On laisse le reste grandir, et l'herbe devient du foin. L'herbe haute, mêlée de trèfles et de marguerites, est fauchée, séchée et rentrée à la ferme durant les chaudes journées de juin.

III. En automne et au printemps, nos champs sont fumés, labourés, hersés et ensemencés avec soin par nos agriculteurs. On y sème du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine. On y plante aussi des pommes de terre. Quelques parcelles de terrain sont réservées aux légumes : carottes, oignons, pois, haricots, choux et raves, car nos jardins sont trop petits pour fournir seuls les légumes nécessaires à notre nourriture.

IV. A l'ouest de notre village se trouve la partie la plus basse de notre territoire. C'est une vaste plaine. Autrefois, cette plaine était marécageuse et improductive, parce qu'elle était trop humide. Elle a été drainée soigneusement durant ces dernières années. Maintenant, les marais sont remplacés par de vertes prairies et des champs fertiles. Notre territoire tout entier est beau et fertile ; il prouve, par d'abondantes récoltes, le travail persévérant de ses habitants.

C. ALLAZ-ALLAZ.

## DICTÉES DE RÉCAPITULATION

### Le nid des oiseaux.

Aussitôt que les arbres développent leurs fleurs, mille ouvriers commencent leurs travaux. Ceux-ci portent de longues pailles dans le trou d'un vieux mur. Ceux-là maçonnent des bâtiments aux fenêtres d'une église. Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid.

### Chute de neige <sup>1</sup>.

A la fin de janvier, les neiges arrivèrent. On voyait de loin les gros nuages venir du nord au-dessus de la mer sombre ; et la blanche descente des flocons commença. En une nuit toute la plaine fut ensevelie, et les arbres apparurent au matin drapés dans cette écume de glace. Des bandes de corbeaux noirs effrayés s'envolaient des grands arbres en tournoyant. On n'entendait plus rien que le glissement vague et continu de cette poussière d'eau gelée tombant toujours. Et la couche de neige s'élevait sans cesse sous la chute infinie de cette mousse épaisse et légère. — G. de MAUPASSANT.

### Jour de pluie.

L'averse, toute la nuit, avait sonné contre les carreaux et les toits. Le ciel bas et chargé d'eau semblait crevé, se vidant sur la terre, la délayant en bouillie, la

<sup>1</sup> Cette dictée et les trois suivantes ont été communiquées par L.-A. ROCHAT.



fondant comme du sucre. Des rafales passaient pleines d'une chaleur lourde. Le ronflement des ruisseaux débordés emplissait les rues désertes où les maisons, comme des éponges, buvaient l'humidité qui pénétrait au dedans et faisait suer les murs de la cave au grenier. La pluie tombait sans répit depuis la veille au soir. La bourrasque gémissante battait les vitres, inondait la chaussée. — G. DE MAUPASSANT.

#### **Fin d'averse.**

Peu à peu la violence de l'averse diminua; puis ce ne fut plus qu'une sorte de brume, une très fine poussière de pluie voltigeant. La voûte des nuées semblait s'élever, blanchir; et soudain, par un trou qu'on ne voyait point, un long rayon de soleil oblique descendit sur les prairies. Et, les nuages s'étant fendus, le fond bleu du firmament parut; puis la déchirure s'agrandit comme un voile qui se déchire; et un beau ciel pur d'un azur net et profond se développa sur le monde. Un souffle frais et doux passa, comme un soupir heureux de la terre; et, quand on longeait des jardins ou des bois, on entendait parfois le chant alerte d'un oiseau qui séchait ses plumes. Le soir venait. Le soleil s'était couché; des cloches sonnaient au loin. — G. DE MAUPASSANT.

#### **Lever du soleil.**

La lune, achevant son voyage à travers le ciel, allait disparaître dans la mer. L'air devenait plus frais. Vers l'Orient, l'horizon pâlisait. Un coq chanta dans la ferme de droite; d'autres répondirent dans la ferme de gauche. Leurs voix enrouées semblaient venir de très loin à travers la cloison des poulaillers; et dans l'immense voûte du ciel, blanchie insensiblement, les étoiles disparaissaient. Un petit cri d'oiseau s'éveilla quelque part. Des gazouillements, timides d'abord, sortirent des feuilles; puis ils s'enhardirent, devinrent vibrants, joyeux, gagnant de branche en branche, d'arbre en arbre... Soudain, une clarté: c'était le resplendissement de l'aurore.

Une montagne de nuages empourprés, cachés en partie derrière la grande allée de peupliers, jetait des lueurs de sang sur la terre réveillée. Et lentement, crevant les nuées éclatantes, criblant de feu les arbres, les plaines, l'océan, tout l'horizon, l'immense globe flamboyant parut. — G. DE DE MAUPASSANT.

#### **Les bains de mer.**

Parmi les nouveautés que les chemins de fer ont introduites dans nos mœurs, l'usage des bains de mer occupe un rang très honorable. Autrefois, les riverains seuls et quelques rares millionnaires avaient le privilège de se tremper dans l'eau salée, de remuer énergiquement les bras et les jambes dans un milieu tonique par excellence, et d'aspirer jour et nuit, pendant un mois ou deux, ces vapeurs âpres et généreuses qui portent la santé jusqu'au fond des veines. Le plus humble bourgeois de nos villes peut aujourd'hui se donner, à peu de frais, ce plaisir honnête et sain.

Si les hommes avaient le sens commun, ils profiteraient de l'occasion pour revenir momentanément à la simplicité de la nature. Ce serait l'instant ou jamais de faire trêve à ces rivalités de nom, de rang, de fortune, à ce perpétuel combat de petites vanités acharnées qui ajoutent tant d'aigreur et de fatigue à l'insalu-



brité des villes. La mer est si grande que nos rivalités microscopiques s'effacent devant elle comme devant la mort.

Les villages de la côte, avec leurs cabanes rustiques, leur population de pêcheurs, leurs ressources plus que modestes, ne conseillent pas seulement la simplicité des mœurs, ils l'imposent. On trouve, dans ces pays perdus, la vie réduite à sa plus simple expression, et c'est pourtant une vie abondante et charmante. Exercices variés, promenades de terre et de mer, appétit magnifique, poissons de pacotille, mais frais et à pleins paniers, le laitage et les œufs de quelque ferme voisine, voilà les éléments d'un plaisir naturel, facile, peu coûteux, qu'on peut goûter longtemps sans lassitude. — EDMOND ABOUT.

(Communiqué, par L. POULY.)

### En avant !

De moment en moment des batteries nouvelles entrent en action ; le bruit augmente, les obus se croisent au-dessus des tranchées. L'artillerie moyenne mêle sa voix à celle plus grave de l'artillerie lourde ; puis le 75 se met aussi à tirer, on reconnaît son claquement déchirant. Des rafales d'obus s'abattent sur les tranchées ennemies, qui sont bouleversées ; on prépare le terrain pour l'attaque ; des panaches de fumée s'élèvent de toute part, la lumière du jour en est obscurcie. Le terrain occupé par l'ennemi disparaît dans une brume faite de vapeurs noires et de poussière soulevée. Le rythme du tumulte se précipite, les canons de tranchée, les lance-bombes se mettent de la partie ; on n'entend plus de coups distincts, c'est une rumeur énorme, un orage d'apocalypse où tous les tonnerres célestes semblent entremêlés. Grisés par l'odeur de la poudre, enivrés par le bruit, trépidants, exaltés, les hommes attendent que l'instant vienne de se lancer à l'assaut.

Soudain, le clairon retentit, sonnait la charge. Les premiers, le revolver au poing, les officiers s'élancent ; debout sur le parapet de la tranchée, ils crient : « En avant ! » Tout le monde part ! Des mitrailleuses ennemies installées dans les postes d'écoutes à une cinquantaine de mètres des lignes commencent à crépiter ; qu'importe, on avance en ligne de tirailleurs ; des hommes tombent, mais on passe et l'on avance malgré les blessés gémissants, malgré les morts amoncelés. — D'après G. BATAULT.

### Le chant du lion de Flandre.

Sur la grand'place de Bruges, toute une foule attendait, les yeux braqués sur le beffroi. Soudain le carillon s'ébranla, chantant le chant du Lion de Flandre, un vieux chant populaire su par tous, anonyme comme la tour elle-même, comme tout ce qui résume une race. C'était le cri de gloire des corporations triomphantes. On le croyait enfoui aux coffres de fer bardés où se conservaient les chartes et privilèges des anciens princes, dans une des salles de la tour. Et maintenant il ressuscitait. *Flandre au lion !* un chant rythmique comme un peuple qui marche, guerrier et humain à la fois ; tel un visage dans une armure. Jadis un lion de pierre héraldique surmontait le beffroi ; il sembla qu'il allait renaître avec ce chant aussi vieux que lui et sortir du beffroi comme d'un antre.

La foule écouta haletante. Les quarante-neuf cloches ne faisaient plus qu'un

chant d'un peuple unanime, où les clochettes argentines, les lourdes cloches oscillantes, les antiques bourdons confondus en une magnifique harmonie célébraient la grandeur de Bruges, ainsi qu'aux temps lointains où ses milices bourgeoises, après avoir chassé l'ennemi séculaire, s'en revenaient vers la ville. Et comme si la foule voulait aller au-devant de ce cortège du passé, que le chant incarnait, elle entonna à son tour le noble hymne. Ce fut une contagion sur la place entière. Chaque bouche chanta. Le chant des hommes alla dans l'air à la rencontre du chant des cloches. Le sang dans toutes les veines courut plus vite, le vieil héroïsme qui sommeillait dans la race souleva un moment ce peuple taciturne, habitué au silence, et sur la ville déchue l'âme de la Flandre plana, comme le soleil entre le ciel et la mer.

## ORTHOGRAPHE

### Récapitulation des règles de grammaire.

*Exercice* : Les élèves rendront compte de l'orthographe de tous les mots en italique contenus dans les dictées qui suivent :

#### Jours de chasse.

Un jour — *c'était* en octobre — les paysans du village de X<sup>'''</sup>, armés de pioches et de pelles, *se dirigeaient tout joyeux* vers la forêt voisine. *Où allaient-ils ainsi ?*

Depuis *quelque temps*, une vigne *était* régulièrement *visitée* et *pillée*. Malgré l'active surveillance qu'on *avait exercée* pendant des semaines *entières*, on *n'était pas parvenu* à découvrir le ou les maraudeurs. Enfin, par une nuit très *obs- cure*, des chasseurs *avaient constaté* que *c'étaient* deux blaireaux qui *seuls étaient coupables*, et ils *avaient trouvé* la retraite que ces animaux *s'étaient creusée*, sorte de terrier pénétrant très avant dans une colline *couverte* de broussailles.

Il *fallait à tout prix débarrasser* la contrée de ces hôtes *pillards* et dangereux, et nos braves villageois, après s'être *concertés*, *s'étaient décidés* à les *poursuivre* jusque dans les profondeurs de leur gîte. Ayant *fait quelques explorations* aux alentours, et *s'étant assurés* ainsi que les blaireaux *étaient* dans leur nid, ils se *mirent courageusement* à l'œuvre. Mais *ce ne fut pas* aussi facile qu'ils le *pen- saient d'arriver* aux ennemis ; il leur *fallut* une semaine *tout entière* d'un tra- vail *pénible* et *opiniâtre* pour les *atteindre* et les *tuer* ensuite à coups de fusil.

#### Nos lectures.

Si la lecture n'est pas le moyen le plus *efficace* de s'instruire, elle en est certainement un des plus *commodes*, et en même temps un des moins *chers*. Je *serais surpris* que quelqu'un *pût prouver* le contraire.

Qu'on ne *s'y m'éprenne* pas toutefois ! *C'est* une prétention bien *déraison- nable*, celle qu'ont certains jeunes gens de vouloir attendre de leurs lectures, ce qu'elles n'ont jamais *donné* à personne, à savoir la connaissance *approfondie* que le travail et la persévérance *seuls procurent* à l'étudiant sérieux. On *s'imagine* volontiers, *quoiqu'on n'ait appris* que les éléments d'une science, qu'on pourra *compléter* son savoir sur ce sujet par des lectures *nombreuses* et *variées*. Com- bien, par exemple, qui *croient* faire l'étude de l'astronomie en *lisant* simplement les livres d'étrennes qu'a *publiés* Flammarion, ou celle de la géographie en par-

*courant* de la même manière ceux de Reclus ! Erreur et illusion *profondes* ! Au bout de peu de temps — qui n'en a fait l'expérience ? — on s'aperçoit qu'il ne reste de ces exercices, malgré tout l'intérêt qu'ils *présentent*, qu'un souvenir *vague* et *confus*, trop souvent *décoré* du nom pompeux d'idées générales, voire même de philosophie du sujet. D'où je conclus que, quelque utiles que soient nos lectures, elles ne *remplaceront* jamais les leçons et les démonstrations du professeur.

A. GRANDJEAN.

## RÉDACTION. COMPOSITION.

### Sujets avec sommaires

**Le beurre :** D'où provient le beurre ? — Comment on le fabrique. — A quoi il sert. — Sous quelles formes on le vend. — Son prix. — Moyens de le conserver.

**La pomme de terre :** Ce que c'est. — Plantation, culture, terres et engrais qui lui conviennent. — La maturité, récolte. — Usages.

**Je fais le ménage :** Pendant l'absence de votre mère, vous avez dû vous occuper du ménage et des détails de la vie domestique. — Dites comment vous vous êtes acquitté(e) de ce soin.

**Je fais mon lit :** Comment doit-on faire un lit conformément aux règles de l'hygiène et avec quelque élégance ? — Sommier battu, matelas retourné, draps secoués et aérés, etc.

**Le berceau du petit enfant :** Description. — Où on le place. — Literie, couverture, rideaux. — Bébé dort.

**Un potage :** Vous avez préparé un potage pour le repas du soir. — Dites tout ce que vous avez fait.

**La couture rabattue à plat :** Expliquez comment on fait une couture rabattue à plat et à quels usages on l'emploie. — Assemblage de deux morceaux d'étoffe. — Faufilage. — Aplatir avec le dé le dessous de la couture. — Point de l'ourlet. — Utiliser cette couture pour les épaulettes de tablier, coutures des chemises, camisoles, etc.

**Le repassage :** Dites comment on repasse le linge non empesé : Linge légèrement humide. — Table recouverte d'une couverture épaisse et sans pli. — Chiffon pour essuyer le fer. — On promène le fer de bas en haut, ou de droite à gauche, toujours dans le sens du fil. — On plie le linge repassé.

**Travaux champêtres en mars :** Les travaux du mois de mars : 1<sup>o</sup> dans les prairies ; 2<sup>o</sup> dans les champs ; 3<sup>o</sup> dans les vergers ; 4<sup>o</sup> dans les vignes ; 5<sup>o</sup> dans les jardins.

**Le drainage :** Qu'est-ce que le drainage. — Comment on le pratique (fossés, direction de la plus grande pente, tuyaux de terre cuite, tuyaux collecteurs). — Utilité du drainage.

**Un drainage :** Votre père a drainé son champ des Mouilles ; vous avez assisté à ce travail ; décrivez tout ce que vous avez vu.

**La prairie naturelle :** Ce que c'est. — Soins à lui donner (irrigation, fumure, destruction des plantes nuisibles, mauvaises herbes, buissons). — Utilité de ces prairies.



**Le mauvais domestique :** Le père Martin a un domestique brutal. — Les animaux qui lui sont confiés sont frappés sans pitié. — Un jour, un jeune cheval, irrité par la douleur, lance un coup de pied. — Blessure grave. — Il est cruel, lâche et imprudent de faire souffrir les animaux.

**Une saisie :** Bonne situation dans laquelle se trouvait Jean-Pierre, il y a quelques années. — Il s'est mis à boire et le désordre est entré chez lui. — Il en arrive à la gêne, puis aux emprunts, puis aux dettes. — Il ne peut payer ce qu'il doit. — Petit à petit, il doit vendre toutes ses propriétés. — Enfin, ses meubles sont saisis. — Triste résultat de sa mauvaise conduite.

**Villageois et citadins :** Comparer les travaux et les plaisirs des habitants des campagnes à ceux des habitants des villes.

**Lettre à un cousin** pour lui raconter un accident arrivé à l'un de vos camarades. — Blessure profonde ; artère coupée. — Soins donnés par le maître en attendant l'arrivée du docteur. — Le petit malade est transporté à l'infirmierie.

**En attendant le médecin :** Un enfant est tombé à l'eau en jouant sur le bord de (en patinant sur) la rivière. On l'a retiré quelques instants après ne donnant plus signe de vie. — Racontez brièvement l'accident et le sauvetage et dites ce que l'on a fait en attendant l'arrivée du médecin.

**Travail et économie :** Montrer, au moyen d'exemples, que, par un travail régulier et de l'économie, l'ouvrier peut arriver à l'aisance, parfois même à la richesse.

**La bonté :** Qu'est-ce que la bonté ? — En quoi consiste-t-elle ? — Faut-il être bon ? — Pourquoi ?

**Un bienfait n'est jamais perdu :** Expliquez brièvement cette maxime. — Donnez un exemple. — Montrez que si même l'ingratitude remplace la reconnaissance dans le cœur de celui qu'on a obligé, l'approbation de notre conscience est déjà une récompense.

**L'habit militaire :** Faites la description de l'habit d'un soldat que vous connaissez. — Soins que le soldat prend de ses habits.

**Notre drapeau :** Faites la description du drapeau suisse. — Ses origines. — Pourquoi devons-nous le défendre et le respecter.

**Une guerre civile :** Causes de la guerre. — Partis qui se trouvent en présence. — La guerre. — La plus triste de toutes les guerres ; pourquoi ? — Conséquences.

**L'honneur :** Ce que c'est que notre honneur. — L'honneur d'autrui ; il est défendu de l'attaquer. — L'honneur national ; personne ne doit l'amoindrir.

---

## ARITHMÉTIQUE.

### Problèmes de Récapitulation.

*Chez les parents de Jean.*

**MATÉRIEL :** livret de famille — note de boucher — carnet d'épicerie — liste des prix du jour — carnet de fourniture du lait — etc.



ORAL.

1. Jean est né le 15 juin 1903. Quel est son âge ? (jour de la leçon).— Rép. : 12 ans 8 mois 25 jours au 11 mars 1916.

2. Le père de Jean commence son travail 1 heure avant le lever du soleil et ne le quitte que 1 1/2 heure après le coucher du soleil. Quelle est la durée de sa journée, sachant qu'à ce moment le soleil se lève à 7 h. 2 min. et se couche à 6 h. 22 min.; et en tenant compte d'un repos évalué à 1 h. 50 min.? — Rép. : 12 heures.

3. Jean a un frère âgé de dix-huit ans, qui gagne à la fabrique de vélocipèdes fr. 4,60 par jour. Quel a été le montant de sa paye pour le mois de février dernier comptant 25 jours de travail ? — Rép. : fr. 115.

4. Avec le produit de 42 l. de lait à fr. 0,20 le litre, sa mère achète du sucre à fr. 0,75 le kg., soit quelle quantité ? — Rép. : 11,2 kg.

5. Pour le ménage, il a fallu acheter 15 s. de bois de hêtre à fr. 12,50 le s. Les frais de transport et autres s'élèvent au 10 % du prix d'achat. A combien revient cette provision de bois ? — Rép. : fr. 206,25.

ECRIT.

1. Le domestique est payé fr. 25 par mois. Il a reçu fr. 4 le 28 janvier; fr. 6,20 le 15 février et fr. 18 le 4 mars. En outre le père de Jean a payé pour lui chez le tailleur fr. 40 et pour divers fr. 2,10. Etablissez son compte pour le premier trimestre 1916. — Rép. : Le père de Jean lui redoit fr. 4,70.

2. Le père de Jean a logé 2 officiers de l'état-major du 16 janvier au 6 mars 1915 inclusivement. La Commune verse par jour et par officier fr. 0,80. Avec l'argent ainsi reçu il a payé l'intérêt de 6 mois d'un emprunt de fr. 3200 à quel taux ? — Rép. : 5 %.

3. A combien reviendra le parquetage de la chambre de Jean si elle mesure 7 1/4 m. de longueur et 4 1/2 m. de largeur, sachant qu'on prend des planelles de 3 dm<sup>2</sup> à fr. 20 le cent. — Rép. : fr. 217,50.

4. Le père de Jean a une propriété estimée fr. 41 500, qui, d'après une comptabilité soigneusement établie, rapporte le 2,8%. Quel en pourrait être au besoin le prix de vente pour que cette somme placée à 4 % lui soit d'un même rapport ? — Rép. : fr. 29 050.

5. Pour le prix de fr. 8,50 les 100 kg. le père de Jean a vendu à la troupe un tas de foin mesurant 6,80 m. de longueur, 3 1/2 m. de largeur et 2,20 m. de hauteur moyenne. Quelle somme lui revient-il, étant admis qu'un m<sup>3</sup> pèse 75 kg. ? — Rép. : fr. 333,80.

J. et P. MEYER.

BIBLIOGRAPHIE

*Suisse debout*. Chœur à trois voix égales, fr. 0,50 l'exemplaire (fr. 0,30 l'exemplaire par quantités et fr. 0,25 pour nos classes) chez l'éditeur A. Chollet, Fleurier (Neuchâtel); musique de A. Chollet, professeur à Fleurier; paroles de H.-L. Bory, instituteur à Lausanne.

Nous recommandons à nos lecteurs ce morceau à grand effet, sans difficultés d'exécution, dont nous avons déjà publié les paroles dans notre numéro du 4 décembre 1915.

**PENSION** demandée à la montagne pour 2 garçons de 12 et 13 ans, si possible chez instituteur retraité qui surveillerait les travaux scolaires. — L. J. MAGNIN, à Corcelles-sur-Chavornay, renseignera.

## École supérieure de commerce des jeunes filles de la ville de Berne.

Préparation générale et professionnelle. Cours de deux et de trois ans. Cours spéciaux de langue allemande pour élèves de langue étrangère. Les élèves terminant avec succès la troisième année sont reçues de droit à l'Université (faculté des sciences sociales et politiques).

**Examens d'admission:** le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 1916, à 8 h. du matin, bâtiment scolaire rue Monbijou, 25.

Adresser les demandes d'inscription, avec certificats et acte de naissance, d'ici au 23 mars 1916, au directeur  
Dr K. FISCHER.

10<sup>0</sup>

Escompte  
au comptant  
à MM. les Instituts  
de la

S. P. V.

**MAISON**  
**MODELE**

**VÊTEMENTS**  
**CIVILS**

**& UNIFORMES**  
**OFFICIERS**

**DRAPERIE**  
POUR

**COMPLETS**

**PARDESSUS**  
toutes formes & tailles.

**COSTUMES** Sport  
& costumes enfants



MAIER  
& CHAPUIS  
Rue du Pont  
LAUSANNE



**TOUT**

ce qui a rapport  
ou concerne la

**MUSIQUE**

et

**Instruments et leurs Accessoires**

en tous genres

**HARMONIUMS**

et

**PIANOS**

droits et à  
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET  
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

**FOETISCH FRÈRES**  
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE  
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour  
Instituteurs, Pensionnats  
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE  
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

I<sup>me</sup> ANNEE. — N° 11

LAUSANNE — 18 Mars 1916.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**





# ÉDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

<b>Exercices et problèmes d'arithmétique</b> , par <i>André Corbaz</i> .	
1 <sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 <sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 <sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
<b>Calcul mental</b>	2.20
<b>Exercices et problèmes de géométrie et de toisé</b>	1.70
<b>Solutions de géométrie</b>	0.50
<b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Charrey</i> , 3 <sup>me</sup> édition. Degré inférieur	1.50
<b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
<b>Livre de lecture</b> , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 <sup>re</sup> partie, 7 <sup>me</sup> édition.	1.50
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 <sup>me</sup> partie, 5 <sup>me</sup> édition	3. —
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 <sup>re</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	1.40
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 <sup>me</sup> partie, 2 <sup>me</sup> édition	1.50
<b>Lehr- und Lesebuch</b> , par <i>A. Lescaze</i> , 3 <sup>me</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	1.50
<b>Notions élémentaires d'instruction civique</b> , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
<b>Leçons et récits d'histoire suisse</b> , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
<b>Premiers éléments d'histoire naturelle</b> , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 <sup>me</sup> édition, 240 figures dans le texte	2.75
<b>Manuel d'enseignement antialcoolique</b> , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
<b>Manuel du petit solfégien</b> , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
<b>Parlons français</b> , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 <sup>me</sup> mille	1. —
<b>Comment prononcer le français</b> , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
<b>Histoire sainte</b> , par <i>A. Thomas</i>	0.65
<b>Pourquoi pas ? essayons</b> , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
<b>Les fables de La Fontaine</b> , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
<b>Notions de sciences physiques</b> , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 <sup>me</sup> édition	2.50
<b>Leçons de physique</b> , 1 <sup>er</sup> livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 <sup>me</sup> » » Optique et électricité,	2.50
<b>Leçons d'histoire naturelle</b> , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
<b>Petite flore analytique</b> , par <i>M. Juge</i> .	Relié 2.75
<b>Pour les tout petits</b> , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 <sup>me</sup> édition, cartonné	2. —
<b>Manuel d'instruction civique</b> , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 <sup>me</sup> partie, Autorités fédérales	2. —

## VAUD

# Instruction Publique et Cultes

## Enseignement secondaire

**Collège de Bex.** — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un **maître secondaire** chargé de l'enseignement des mathématiques, des sciences physiques et naturelles et, cas échéant, d'autres branches du programme.

Traitement : 3000 fr. par an.

Entrée en fonctions : au début de l'année scolaire prochaine, soit fin avril ou mai 1916.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitæ*, au Département de l'Instruction publique, 2<sup>e</sup> service, jusqu'au 30 mars 1916, à 6 heures du soir.

---

## ÉCOLES PRIMAIRES

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné la nomination de M. Alphonse Huguenin à Yverdon, en qualité de maître spécial de gymnastique aux écoles primaires de Lausanne.

---

## Ecoles normales

### Examens d'admission.

a) Pour la **III<sup>me</sup> classe des jeunes filles**, les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 avril;

b) Pour la **IV<sup>me</sup> classe des garçons**, mercredi 5 et jeudi 6 avril;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), jeudi 6 et vendredi 7 avril.

Ces examens commenceront le lundi 3 avril, à 3 heures après-midi; les autres jours à 7 h. du matin.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 25 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses peuvent s'élever jusqu'à 600 francs par an.

**Conditions d'admission :** Être âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

H. 30476 L.

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 5 février 1916.

**La Direction.**

---

## Diplôme intercantonal pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, avant le 31 mars 1916, au président de la Commission, **M. Marchand**, directeur de l'Ecole normale, à **Porrentruy**, ou au secrétaire, **M. H. Besançon**, chef de service au Département de l'Instruction publique, à **Lausanne**.

30563 L.



Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne.

UN ALBUM SANS PRÉCÉDENT:

# LA GUERRE

DOCUMENTS DE LA SECTION PHOTOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE

(Ministère de la guerre).

Edition Armand COLIN, Paris.

Cet Album, qui reproduit exclusivement des **photographies prises sur le front**, sous le contrôle de l'autorité militaire, constituera une collection unique de documents sur la guerre, authentique, artistique, complète. Il comprendra *deux séries de dix fascicules*.

Il paraît un fascicule par quinzaine.

Chaque fascicule in-4° Jésus (28 × 35), comprend 24 planches et un texte par *Ardouin-Dumazet* . . . . . Prix net : **1 fr. 25**

Tirées sur papier couché, ces planches formeront un ensemble sans précédent, d'un intérêt et d'une beauté exceptionnels, une véritable histoire graphique de la guerre, un souvenir incomparable de la grande époque que nous vivons.

On peut souscrire, dès maintenant, à la **1<sup>re</sup> série** de dix fascicules, au prix de **13 fr. 50** par la poste, **12 fr. 50** pris au magasin.

### Titres des DIX FASCICULES composant la PREMIÈRE SÉRIE

LA VIE DU SOLDAT	DANS LA FORÊT D'ARGONNE	EN ALSACE RECONQUISE
ABRIS ET TRANCHÉES	BATAILLE DE CHAMPAGNE	DANS LES PLAINES D'ARTOIS
LES ALLIÉS A SALONIQUE	REIMS - ARRAS - SOISSONS	AVIONS ET AUTOS
DRAPEAUX — TROPHÉES — PRISONNIERS, Etc.		

## BULLETIN DE COMMANDE

(à remplir et envoyer à la librairie PAYOT & Cie, Lausanne.)

Veuillez m'inscrire pour un exemplaire de l'album **La Guerre** au prix de **12 fr. 50** pris au magasin, que je payerai par trois paiements de 4 fr., 4 fr., 4 fr. 50, le premier en souscrivant — **13 fr. 50** par la poste, par trois remboursements de 4 fr. 50,

(Biffer le prix et le mode de paiement dont il ne doit pas être tenu compte.)

Nom et qualité .....

Adresse .....

Le ..... SIGNATURE :

Livraison 1 à l'examen sur demande.